



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

## L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1071

21 novembre 2012

- **Au moins 3 personnes meurent par balle chaque jour dans la capitale**
- **Plusieurs organisations assimilent à « un acte politique » la fermeture d'une radio communautaire aux Cayes**
- **Cap-Haïtien de plus en plus fragilisée après les averse meurtrières de début novembre**
- **Une femme déclarée morte, en septembre 2011, retrouvée vivante le jour des morts 2012**

### >> Au moins 3 personnes meurent par balle chaque jour dans la capitale

Les données, chuchotées depuis quelques semaines, sont confirmées dans le 44e rapport de la commission épiscopale nationale Justice et Paix (Jilap) de l'église catholique romaine. Au moins 3 personnes meurent par balles chaque jour dans la zone métropolitaine de la capitale Port-au-Prince.

Déjà, le 12 novembre 2012, la fédération internationale de droits humains (FIDH) et ses organisations membres en Haïti, le réseau national pour la défense des droits humains (RNDDH) et le centre œcuménique des droits humains (CEDH) alertaient sur l'insécurité humaine qui persiste en Haïti, malgré l'aide humanitaire exceptionnelle apportée après le séisme du 12 janvier 2010.

Aujourd'hui, de nombreux quartiers sont convertis en zones de non droit, où les braquages, assassinats et autres actes d'agression deviennent monnaie courante.

Différents gangs contrôlent les quartiers de Carrefour Feuilles, Bel-Air, Delmas 2, Delmas 4, Rue Saint-Martin, Rue Tiremasse, en plus de la grande agglomération de Cité Soleil et des quartiers environnants du bord de mer.

Très tôt, dans la soirée, les habitants craignent de s'aventurer dans divers quartiers. C'est le cas de la plupart des chauffeurs de transports publics, qui cessent leurs activités quelques instants après la tombée de la nuit.

Les mauvaises conditions de transport génèrent une insécurité associée (menaces, braquages, vols à main armée, entre autres) à

l'encontre de passagers des transports publics dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Des cas de complicité entre malfaiteurs et conducteurs sont signalés. Cette insécurité frappe également les marchés publics du bas de Port au Prince.

Entre juillet et septembre 2012, 353 personnes ont été tuées par balle, armes blanches ou dans des accidents de la circulation, dont trente femmes et six enfants, contre 112, le trimestre précédent (mars-juin 2012), recense le rapport de Jilap. Le nombre de cadavres (136), qui n'ont pas pu être identifiés, est assez élevé, soit pas loin de la moitié des victimes.

Pour 142 cas de décès recensés, les criminels n'ont pas pu être reconnus.

Le rapport de Jilap met surtout l'accent sur une insécurité qui se renforce de plus en plus dans la capitale et ses environs, exacerbée par des affrontements entre gangs armés.

Des affrontements, qui ont fait trente-cinq (35) victimes directes et collatérales!

« Une nouvelle pratique de remorquage des voitures mal stationnées est à considérer comme une sorte de vol organisé. Malgré le niveau de pauvreté des citoyens, pour un rien, le véhicule est remorqué, et on est condamné à verser 4,000.00 gourdes aux agents de la circulation », ajoute l'organisme de droits humains, qui s'interroge sur l'utilisation de cette somme exigée en dehors de tout cadre administratif.

### >> Plusieurs organisations assimilent à « un acte politique » la fermeture d'une radio communautaire aux Cayes

Plusieurs organisations du mouvement social haïtien qualifient d' "acte politique" la fermeture de la station Voix Claudy Museau (Radyo Vwa Klodi Mizo / RVKM) aux Cayes dans le Sud du pays. L'Asosyasyon kominikatèz ak kominikatè popilè (association des communicatrices et communicateurs populaires / Akp) et le mouvement démocratique populaire (Modep) pointent du doigt l'actuelle administration politique.

Des scellés ont été apposés par la justice sur RVKM, le vendredi 9 novembre 2012, alors que le chef de l'État Joseph Michel Martelly était en tournée dans la ville des Cayes.

« Cette radio qui émet depuis 1996 aux Cayes, est la voix des classes défavorisées. Aussi, ses émissions dérangent-elles les autorités, qui bluffent, qui gaspillent les deniers publics, qui tentent de corrompre la population en lui offrant argent et nourriture pour ne pas manifester. Aussi, croyons-nous que c'est un acte politique », déclare une note transmise à AlterPresse.

Le sendika travayè anseyan inivèsite Ayiti (syndicat des travailleurs enseignants universitaires d'Haïti / Staïa) et l'organisation Chandèl disent appuyer toute mobilisation de la population contre le pouvoir, pour que « Radio Voix Claudy Museau » retrouve la voie des ondes hertziennes.

« La levée des scellés par l'administration Martelly-Lamothe ; le vote rapide du projet de loi sur les radios communautaires ; initiatives pour forcer le pouvoir à respecter les droits fondamentaux de la population » sont les principales revendications des organisations signataires.

Elles appellent à une protestation nationale contre la « menace à l'encontre des libertés publiques, en général, et de la liberté d'expression, en particulier ».

À la station émettant sur la fréquence 96.5 FM, est reprochée l'absence d'une autorisation de fonctionnement du conseil national des télécommunications.

### >> Cap-Haïtien de plus en plus fragilisée après les averses meurtrières de début novembre

*Correspondance Wedlyne Jacques*

Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays, semble de plus en plus fragilisée au lendemain des averses meurtrières de la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 novembre 2012. Les pluies diluviennes du 9 novembre, ont commencé à éroder les fondations des maisons. Plusieurs ont été anarchiquement érigées sur des remblais et des matériaux de rebut, dans des zones inondables et marécageuses (section communale du Haut du Cap au sud, Petite Anse à l'est, entre autres).

Il y aurait une certaine saturation, voire une déstabilisation du sol, craignent des habitants avisés. Ils supputent d'autres risques d'inondations en cette période de fortes pluies sur le département du Nord.

Le bourg du Cap-Haïtien est fait suivant la forme du jeu de dames. Des préoccupations sont exprimées quant aux absences ou

### >> Une femme déclarée morte, en septembre 2011, retrouvée vivante le jour des morts 2012

*Correspondance Exalus Mergenat*

Jacqueline Jean, déclarée décédée depuis le 8 septembre 2011, a été retrouvée vivante le vendredi 2 novembre 2012 aux Gonaïves, non loin d'un monument historique, appelé Madan Colo.

« La personne retrouvée est bel et bien ma femme », confirme, pour AlterPresse, son mari Gérard Silméus. Jacqueline Jean fut, pourtant, déclarée morte depuis le 8 septembre 2011 à Dorlette, une localité de Labranle - 5e section communale des Gonaïves. Après avoir subi une opération chirurgicale à Cange (village du Plateau central), elle a été hospitalisée pendant plus de deux ans.

Ses funérailles ont été chantées le 12 septembre 2011 à la paroisse Sainte-Anne de Labranle. Elle a été inhumée au cimetière de cette même localité, se rappelle Gérard Silméus.

« C'est un miracle. Je suis content et à la fois ému de voir ma femme ressuscitée. Je ne m'attendais pas à cela », ajoute Silméus.

Cet « outil de communication populaire des classes opprimées du département du Sud d'Haïti » porte le nom du professeur Jean Claude (alias Claudy) Museau. Museau est mort le 8 janvier 1992, des suites de mauvais traitements perpétrés, sur sa personne, par des militaires putschistes de 1991 contre Jean-Bertrand Aristide et certaines autorités de l'époque de la ville des Cayes.

Apparues en Haïti à partir des années 1990, les stations de radio dites communautaires fonctionnent, jusque-là, sur la base d'un accord trouvé entre les autorités politiques et l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

---

Plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13676> et <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13666>

insuffisances d'issues de secours, constatées dans beaucoup de résidences, bureaux publics et services divers. Le bilan officiel, provisoire, des inondations de la nuit du 8 au 9 novembre 2012 est de 12 morts (une majorité d'enfants) et 3 disparus. Au centre-ville, dans le quartier de Carrénage, plus de 2000 familles sont sinistrées et 50 maisons inondées.

Le tronçon de route, reliant le centre-ville du Cap-Haïtien au bord de mer de Labadie, est coupé au niveau des localités de Ducroix et de Fort-Bourgeois. Les communes de Bas-Limbé, de Borgne, de Port Margot et de La Plaine du Nord, l'Acul du Nord, Plaisance, entre autres, sont aussi inondées. Il n'y a pas encore de détails sur l'ampleur des dégâts enregistrés dans ces communes du Nord.

---

Plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13670>

La « ressuscitée » Jacqueline Jean a passé sa première nuit au commissariat avant d'être conduite à l'évêché des Gonaïves, où elle a assisté, le samedi 3 novembre 2012, à une messe dite quotidiennement.

Jacqueline Jean a été examinée par un médecin qui a déclaré sa santé stable, quoiqu'elle soit un peu faible.

Chrétienne pratiquante, tête baissée, elle répète la même phrase, d'une voix nasillarde : « Ne me touche pas, ne m'ennuie pas. Merci Jésus, merci Jésus ».

---

Plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13633>